



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de 5 membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 15

Votes contre : 0

Abstentions : 4

Date de la convocation : 14/12/2022

Date d'affichage : 26/12/2022

Certifié exécutoire par réception en Sous-Préfecture de Limoux le:

**23 DEC. 2022**

L'an **deux mil vingt deux, le vingt décembre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Amandine MORENO, M. Mohammed EL HABCHI, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents excusés : Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, M. Jean-Michel BALLARIN, Mme Martine DAFFOS.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Brigitte MARSEILLE, M. Thierry CAUSSE, Mme Nathalie REBELLE.

Procurations : Mme Nicole GIMENEZ en faveur de M. Pierre CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Sophie BOUTTIER, M. Jean-Michel BALLARIN en faveur de M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS en faveur de M. Stéphane PEILLE.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2022-126**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : RMEE : Vote du compte de gestion 2022 établi par M. Le Comptable Public.**

Le Compte Administratif traduit les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF	Résultat de clôture 2021	Affectation des résultats de clôture 2021 sur 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
FONCTIONNEMENT	325 088,96 €	325 088,96 €	-378 393,52 €	-53 304,56 €
INVESTISSEMENT	1 378 662,76 €	1 378 662,76 €	-176 473,02 €	1 202 189,74 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1 703 751,72 €</b>	<b>1 703 751,72 €</b>	<b>-554 866,54 €</b>	<b>1 148 885,18 €</b>

Le Compte de Gestion traduit les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF	Résultat de clôture 2021	Affectation des résultats de clôture 2021 sur 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
FONCTIONNEMENT	325 088,96 €	325 088,96 €	-378 393,52 €	-53 304,56 €
INVESTISSEMENT	1 378 662,76 €	1 378 662,76 €	-176 473,02 €	1 202 189,74 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>1 703 751,72 €</b>	<b>1 703 751,72 €</b>	<b>-554 866,54 €</b>	<b>1 148 885,18 €</b>

## 10102 - REGIE ELECTRIQUE QULLAN CNE N

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
REGIE ELECTRIQUE QULLAN CNE N					
Investissement	1 378 662,76		-176 473,02		1 202 189,74
Fonctionnement	325 088,96		-378 393,52		-53 304,56
Sous-Total	1 703 751,72		-554 866,54		1 148 885,18
TOTAL III	1 703 751,72		-554 866,54		1 148 885,18
TOTAL I + II + III	1 703 751,72		-554 866,54		1 148 885,18

Dissolution au 31/03/2022

Ces deux comptes présentant des résultats et des opérations comptables identiques et réguliers, M. Le Président propose au conseil municipal :

- 1- D'approuver le compte de gestion 2022 établi par Mme le comptable public.
- 2- Dire que les résultats de l'exercice seront intégrés au BP 2022 de l'EPIC EQO au titre de la dotation initiale.
- 3- De notifier à M. Le Sous-Préfet, Mme la comptable public et M. Le Directeur de l'EPIC EQO.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés par 15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS ( MM.EL HABCHI, M.EL HABCHI pour M. BALLARIN, M. PEILLE pour MME DAFFOS et M.PEILLE).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
M. Pierre CASTEL



10102 REGIE ELECTRIQUE QUILLAN CNE N  
**PAGE DES SIGNATURES**

Exercice 2022

GED

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À *Boncastane*

le *10/10/22* Pour le directeur départemental  
des finances publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

L'inspecteur divisionnaire  
Joël ARAGOU

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de REGIE ELECTRIQUE QUILLAN CNE N pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À *Limoux*

Service de Gestion Comptable  
de LIMOUX  
4 Place Général Leclercq  
11300 LIMOUX

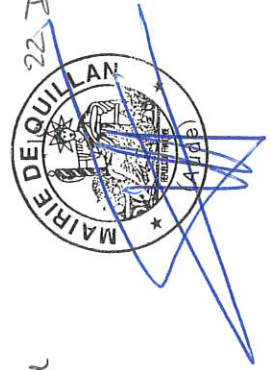
*Marie-Viviane* **GROUZET**  
inspecteur divisionnaire  
des Finances Publiques

Vu par *M. Pierre CASTEL, Maire*

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *20 Décembre 2022*..... par l'organe délibérant.

À *Quillan*

*22* Décembre 2022



**2022-126**

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-12-23T10-35-09.00 ( MI242186127 )

Identifiant unique de l'acte : 011-200059418-20221223-2022-126-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : RMEE : Vote du compte de gestion 2022 établi par  
Le Comptable Public.

Date de décision : Dec 23, 2022 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES

Acte : MA-DEL-2022-126.PDF

Préparé

Date 23/12/22 à 10:35

Par JORDAN Edouard

Transmis

Date 23/12/22 à 10:35

Par JORDAN Edouard

Accusé de réception

Date 23/12/22 à 10:52